

X. MESURES PRISES POUR LA REMISE EN ETAT DU SITE APRES EXPLOITATION ET USAGE FUTUR

X.A Présentation et usage

Il est rappelé que les terrains concernés par le projet de plateforme de transit sont actuellement occupés par des prairies. Toutefois, le site se trouve localisé au sein d'une zone dédiée aux activités économiques à dominante industrielle et artisanale.

X.B Remise en état prévue dans le cadre de la plateforme de transit

Les travaux de remise en état du site permettront de restituer :

- ✦ Une plateforme minérale, à une cote altimétrique de l'ordre de 268 m NGF ;
- ✦ Une zone boisée dans la pointe Sud-Ouest de la plateforme ;
- ✦ Des merlons végétalisés ceinturant la plateforme ;
- ✦ Un bassin de gestion, des eaux pluviales dans le secteur Nord du site.

Le plan de remise en état du site ainsi que les coupes schématiques sont disponibles en annexe 5.

X.C Usage futur du site

Compte tenu des éléments constitutifs de l'environnement local et du document d'urbanisme en vigueur sur la commune de Valleiry, une remise en état à vocation industrielle a été retenue.

X.D Avis de la commune des propriétaires des terrains sur les modalités de remise en état et la vocation future du site

X.D.1 Avis des propriétaires des terrains

La société DESBIOLLES, propriétaire des terrains et à l'origine de la demande d'enregistrement, émet un avis favorable.

Une attestation de maîtrise foncière est présentée en annexe 6.

X.D.2 Avis de la commune de Valleiry

La société DESBIOLLES, a sollicité l'avis de la commune de Valleiry sur les modalités de remise en état du site et de l'usage futur des terrains.

A ce jour, aucun avis n'a été émis par la municipalité.

XI. CAPACITE TECHNIQUES ET FINANCIERES

XI.A Présentation

La société DESBIOLLES est reconnue localement pour les activités suivantes :

- ✦ Lavage de matériaux alluvionnaires (100 000 tonnes par an) ;
- ✦ Recyclage de matériaux de démolition (bétons, enrobés, ...)
- ✦ Approvisionnement de chantiers de travaux publics et de bâtiments.

XI.B Capacités techniques

XI.B.1 Personnel employé in situ

Le personnel appelé à participer à l'exploitation de la plateforme comprend :

- ✦ Deux conducteurs en poste à la pelle ou au chargeur ;
- ✦ Un technicien de maintenance ;
- ✦ Une secrétaire à la bascule.